

# Communiqué

GROUPE DES DÉPUTÉ-E-S COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

## ALAIN BOCQUET

Président du groupe des député-e-s communistes et républicains

# PFIZER NE DOIT PAS SACRIFIER L'EMPLOI EN RAISON DE SES MAUVAIS CHOIX STRATÉGIQUES

Le géant mondial de l'industrie pharmaceutique vient d'annoncer un plan drastique de suppression d'emplois, notamment dans le domaine de la recherche. En France ce sont 500 emplois dont 154 sur le site d'Amboise qui sont menacés avec la fermeture du centre de recherche et de développement d'Indre-et-Loire, bassin d'emploi industriel déjà largement sacrifié. Le gouvernement ne peut accepter une telle perspective alors que Pfizer a enregistré en 2006 un doublement de son bénéfice net évalué à plus de 19 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 48,4 milliards. Dans ces conditions, comment admettre qu'il supprime des emplois en raison de choix stratégiques douteux ? En effet, depuis la production du viagra en 1998, plus aucune molécule innovante n'a été mise sur le marché et aujourd'hui la perspective de la perte de quelques brevets ne saurait justifier une telle décision dramatique pour l'emploi et la recherche médicamenteuse. Les pouvoirs publics doivent se saisir sans tarder de ce dossier et rencontrer les représentants en France de l'entreprise Pfizer pour créer les conditions de la sauvegarde des emplois.

Ce repli de Pfizer sur ses seules bases anglo-saxonnes, sacrifiant ainsi ses laboratoires en Europe comme en Asie, témoigne de l'affaiblissement de la diversité de la recherche. Cette situation renforce la proposition du groupe des député-e-s communistes et républicains d'engager en France une maîtrise publique de la recherche pharmaceutique et de la production de médicament avec la création d'un Conseil national du médicament. On ne peut plus laisser aux seuls laboratoires privés les clefs de la recherche et de l'innovation car uniquement guidés par des choix de rentabilité financière, sans aucune considération pour la santé publique, comme l'illustre le cas Pfizer. Le projet de loi relatif à la transposition d'une directive européenne dans le domaine du médicament en cours d'examen par le Parlement doit être l'occasion pour le gouvernement de se saisir de notre proposition d'amendement.

### RELATIONS PRESSE

Tél. : 01 40 63 60 84 • [presse.cr@assemblee-nationale.fr](mailto:presse.cr@assemblee-nationale.fr) • Fax : 01 40 63 53 87

Assemblée nationale • Groupe des député-e-s communistes et républicains  
 126, rue de l'université • 75355 PARIS CEDEX 07 SP • Tél. : 01 40 63 60 83 • Fax : 01 40 63 55 21  
[http : //www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr](http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr) • [groupe.cr@assemblee-nationale.fr](mailto:groupe.cr@assemblee-nationale.fr)